

Ursulines de Jésus, les Petites Franciscaines de Marie et les Sœurs de la Charité du Refuge.

Malgré la distance et les mauvais chemins, l'église de Saint-Albert était littéralement remplie de fidèles. Plusieurs ministres du Gouvernement provincial et plusieurs députés assistaient aux funérailles, ainsi que le Maire d'Edmonton et deux échevins.

La vacance du siège archiepiscopal d'Edmonton met à l'ordre du jour tout ce qui regarde la vie et l'état de ce diocèse.

D'après les statistiques les plus récentes, elles sont de cette année, la population catholique du diocèse est de 40,426 âmes dont 19,510 de langue française, 8,585 de langue anglaise, 4,145 de langue allemande, 4,110 de langue polonaise, 2,891 de langue italienne, 1,185 de langues diverses. Tous ces fidèles sont répartis sur un vaste territoire en 69 paroisses, missions ou postes.

Le clergé compte 117 prêtres, dont 95 de langue française, 6 de langue anglaise, 7 de langue allemande, 2 de langue polonaise, 7 d'autres langues. Sur ce nombre il y a 23 prêtres séculiers, dont 20 de langue française, 52 oblats, dont 38 de langue française, et puis des jésuites, des franciscains, des prêtres de Sainte-Marie,

Les étudiants ecclésiastiques dans les grands séminaires ou scolasticats sont au nombre de 94 dont 46 de langue française

Les douze communautés religieuses du diocèse comptent 424 membres dont 356 de langue française.

Au parlement provincial, il y a 5 députés catholiques de langue française et du diocèse d'Edmonton. L'un d'eux, l'honorable M. J. Côté est le secrétaire provincial et le représentant reconnu des catholiques albertains.

Tout cela ne prouve-t-il pas que l'influence catholique dans l'Alberta et à Edmonton est liée à l'influence française?

— Mgr Pilon, curé du Sacré-Cœur d'Edmonton et vicaire général, a été nommé vicaire capitulaire et administrateur du diocèse d'Edmonton, vacant par la mort de S. G. Mgr Legal.

VARIÉTÉS

A PROPOS DE DIVORCE

Entre deux mesures dont l'une sauvegarde le bonheur de l'individu, aux dépens de la société, et l'autre, le bonheur de la société aux dépens de l'individu, le législateur vraiment digne de ce nom n'a pas droit d'hésiter : c'est le bonheur de l'individu qui doit être sacrifié.

"Permettez-moi", dit, à ce propos, d'un des personnages de M. Paul Bourget, "une comparaison très vulgaire mais très